



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES AU CONSEIL PARTICIPATIF

Les représentant-es du corps des collaborateurs/trices de l'enseignement et de la recherche (CER) au Conseil participatif doivent procéder au remplacement de leur collègue Murillo R. Salvador.

Ils/elle proposent, en vertu de l'article 35 du Règlement d'exécution relatif à l'élection de l'assemblée de l'université et des conseils participatifs des UPER, la candidature de :

Fabian Ruz

Assistant-doctorant au Medialab

Le nom du candidat sera affiché du 26 février 2026 au 8 mars 2026 sur le panneau officiel de la Faculté.

Sous réserve d'une opposition au sens de l'article 45 du Statut formée dans le délai d'opposition de 30 jours (à compter du premier jour de l'affichage), le candidat sera réputé élu.

Les représentant-es du corps des CER au Conseil participatif :

Matis Poussardin, Luca Piddu, Tina Latifi